

En partenariat avec :

- DRDJSCS de Bourgogne Franche-Comté
- Professeurs de sport
- Inspecteurs
- Membres du jury du concours
- UFR STAPS de Dijon
- INSEP



CONTACT

- CREPS de Dijon
Service formation : 03 80 65 46 12
<http://creps-dijon.sports.gouv.fr>
- DRDJSCS de Bourgogne Franche-Comté
Benjamin PETIT : 03.80.68.39.12
benjamin.petit@drjscs.gouv.fr
- UFR STAPS Dijon
Karen MAFFIULETTI : 03.80.39.90.05,
karen.bretin@u-bourgogne.fr

Concours de Professeur de sport



DRDJSCS
Direction régionale et départementale
de la jeunesse, des sports
et de la cohésion sociale

PREPARATION

aux concours de recrutement des professeurs de sport (externe, interne, PSHN)

Année 2017



CREPS de Bourgogne - Dijon
15 rue Pierre de Coubertin - 21000 DIJON
Tél : 03 80 65 46 12 - Fax : 03 80 66 67 22
<http://creps-dijon.sports.gouv.fr>

PREPARATION – Concours Professeurs de sport

Le METIER

Le professeur de sport est un fonctionnaire de catégorie A du Ministère chargé des sports.

Il peut exercer des fonctions de :

- ▶ **Conseiller d'animation sportive (CAS)** dans une Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRDJSCS) et/ou une Direction Départementale de la Cohésion Sociale / et de la Protection des Populations (DDCS ou DDCSPP) ;
- ▶ **Conseiller Technique Sportif (CTS)** placé auprès d'une fédération sportive ;
- ▶ **Entraîneur national**
- ▶ **Formateur** dans une école nationale, un CREPS ou un institut.

CONDITIONS D'ENTREE

Pour s'inscrire à la préparation, il faut :

- être âgé de **plus de 18 ans** ;
 - être titulaire du **BEES 2^{ème}** degré, du DES JEPS « performance sportive » ou de la **licence STAPS** ;
- OU être inscrit sur les listes ministérielles des sportifs de haut-niveau ;**
OU justifier de 3 ans de service public en tant qu'agent de la fonction publique de l'Etat, territoriale ou hospitalière ;

Retirer un dossier d'inscription au CREPS de Dijon - Bourgogne ou bien le télécharger sur le site : <http://creps-dijon.sports.gouv.fr>

COORDONNATEURS

Benjamin PETIT : professeur de sport à la DRDJSCS de Bourgogne Franche-Comté

Karen MAFFIULETTI : enseignante UFR STAPS de Dijon

Jérémy PIGNARD : secrétariat, CREPS de Bourgogne-Dijon, 03.80.65.46.12, jeremy.pignard@creps-dijon.sports.gouv.fr

Les MODALITES DE FORMATION

Présentiel : 2 à 3 jours par mois

Formation à distance : en alternance avec les regroupements mensuels

Les DATES

Préparation à l'admission :

Module 1 : 21 et 22 septembre 2017

Module 2* : 02 et 04 octobre 2017

Module 3 : 16 et 17 octobre 2017

* le module 2 est un module organisé par le réseau INSEP regroupant les centres de préparation au professorat de sport. Ce module aura lieu à l'INSEP. Il est réservé aux stagiaires ayant suivis la préparation à l'admissibilité.

CONTENU

Préparation à l'admission :

- Présentation des épreuves
- Oraux blancs
- Modules de préparation aux oraux
- Anglais

TARIFS

- Frais pédagogiques de la formation :

Formation à l'admission : 196 €

Les frais pédagogiques de la formation seront partiellement pris en charge pour les stagiaires résidents dans la région Bourgogne Franche-Comté et les étudiants inscrits à l'UFR STAPS de Dijon.

- de la restauration et de l'hébergement :

Repas : 5,80 €

Pension complète journée * : 29,50 €

* Forfait journée : repas du midi + repas du soir + nuit + petit déjeuner

Contactez le service Accueil du CREPS pour toutes réservations à :

stages@creps-dijon.sports.gouv.fr
(sous-réserve de disponibilités)